L'Abeille de la Nouvelle-Orléans,

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS,]

DIMANCHE MATIN, 10 JUIN.

VISITE DU MARECHAL
Au Champ de Mars.

Le Président de la République s'est rendu hier au Champ de Mars et au Trocadéro dans un but qu'était nettement recevoir la lettre suivante adressée avant hier par le ministre de l'agriculture à M. Krantz.

Paris, 24 mai 1877.

Monsieur le commissaire général,

M. le Maréchal-Président de la République ira visiter demain les travaux de l'Exposition. Il a pensé que cette visite, qu'il voulait faire depuis longtemps, ne pouvait être ajournée davantage; car il est devenu nécessaire de rassurer les grands intérêts du travail et de la paix contre les intrigues de ceux qui s'efforcent de compromettre l'œuvre de l'Exposition au profit de leurs passions politiques.

M. le Président de la République arrivera à trois heures sur le quai, à l'entrée des travaux du Trocadéro; je vous prie de vous y trouver pour le recevoir et l'accompagner. Vous voudrez bien aussi convoquer autour de vous le personnel placé sous vos ordres.

Agréez, etc.

Le ministre de l'agriculture et du commerce,
C. DE MEAUX.

A trois heures précises, le Maréchal, en costume civil, dans un landau découvert, suivi de trois autres voitures où avaient pris place les personnes de sa suite, se présentait à la porte supérieure du Trocadéro, au bout de l'avenue du Roi-de-Rome. Le duc de Magenta était accompagné de M. de Meaux, ministre de l'agriculture et du commerce, de son aide de camp, M. d'Abzac, de ses officiers d'ordonnance, de la Panouse et de Ganay, du général Ladmirault, gouverneur de Paris, et de MM. Ferdinand Duval, préfet de la Seine, Félix Voisin, préfet de police, Alphand, directeur des travaux de Paris, Ansart, chef de la police municipale, etc.

Nous avons également remarqué dans le cortége, MM. Brame et Mathieu-Bodet, anciens ministres.

M. Krantz, attendait le président.

Le commissaire-général avait à ses côtés tous les directeurs de service, MM. Dietz Monnin, Berger, de Chennevières, de Longpérière, Tisserand, Camille Krantz, secrétaire-général, Ch. de Lacharrière, chef du secrétariat, Duval, directeur des travaux, Davioud, Bourdais et Hardy, ingénieurs, et une grande partie du personnel de l'administration.

Le Président avait à peine été salué qu'il prenait la parole et d'une voix ferme expliquait les causes de sa présence sur le chantier.

Messieurs, a-t-il dit, je suis venu pour mettre un terme aux inquiétudes qu'on essaie de répandre par calcul politique contre une entreprise nationale. J'ajoute que l'Exposition ne sera ni retardée ni troublée; ce que j'ai voulu, ce que je veux fermement, c'est assurer la sécurité du travail, qui seule, peut faire réussir cette grande entreprise.

Après ce discours M. Krantz désigna son personnel au chef de l'Etat:

—Voilà, a-t-il dit, mes collaborateurs. J'aurai l'honneur de vous les présenter chacun sur son champ de bataille.

—Très bien — a répété le président, en soulignant les mots—chacun sur son champ de bataille — mais d'abord voyons les plans.

C'est alors que l'on est entré dans le bureau des travaux où les épures ont été développées. Tous les plans, petits modèles en plâtre, échantillons de marbre, formes de colonnes, etc., etc., ont été soumis au Maréchal, qui les a longuement examinés. M. Krantz, à ses côtés, lui donnait des explications et lui désignait les points importants:

—Ici seront les jardins, là des bosquets de bois, plus loin les aquariums.

—Les aquariums fit, à ce mot, le Maréchal, il ne faut pas les négliger, puisqu'hélas! nous n'avons plus l'Alsace où se trouvaient les établissements de pisciculture d'Huningue.

Ensuite a commencé la visite des bâtiments du Trocadéro. Le Maréchal monta au premier étage dont les galeries intérieures paraissent l'intéresser vivement:

—Ce sera, dit-il, comme les couloirs d'un immense théâtre avec cette différence qu'on aura tout le temps sous les yeux des curiosités et des objets d'art.

Pendant cette excursion, le ministre du commerce prit à part M. Berger, directeur des relations extérieures et le pria d'écrire aux commissaires de tous les pays pour les informer que rien n'est changé ni dans le personnel, ni dans les travaux, ni dans la date de l'Exposition de 1878—qu'en conséquence les relations doivent continuer comme par le passé et que les efforts loin de se ralentir doivent, s'il se peut, redoubler d'activité.

Le Maréchal est monté sur la plateforme circulaire d'où il a embrassé le coup d'œil général. M. de Longpérière, directeur de la partie artistique de l'exposition, a été présenté en cet endroit au président qui est redescendu aux étages inférieurs et a tenu à visiter jusqu'aux caves et aux sous-sols. Partout il a été salué par les ouvriers avec une différence marquée, et les cris de: "Vive Mac-Mahon", mariés à ceux de: "Vive la République", l'ont souvent accueilli. Ajoutons que le Président s'avançait d'un pas décidé sans se préoccuper de la boue dans laquelle il enfonçait, ni de l'eau qui suintait des voûtes sous forme de pluie.

Il se rendit sur l'emplacement de la future grande cascade et, passant derrière les maçonneries, il aperçut, par une base, le pont d'Iéna encombré de curieux.

—Il faudra, fit-il, élargir ce pont.

—On s'en occupe, répondit M. Krantz.

Après une simple inspection de l'aile gauche du Trocadéro, qui est en tous points pareille à l'aile droite, le Président gagna à pied le pont d'Iéna. La foule, dont l'attitude était très chaudement sympathique, s'écarta, et le cortége pénétra dans le Champ de Mars. Il était quatre heures.

Arrivé au grand vestibule du salon des beaux arts, le Maréchal a demandé à M. Krantz:

—Que fera-t-on ici?

—Un dôme vitré.

—Ce sera superbe!

Ensuite vinrent la visite des galeries où se fabrique le staaff dont seront garnis les plafonds de fer, l'examen des maçonneries du centre et des bâtiments de la Compagnie de Fives-Lille. C'est à ce moment que se tournant vers le gouverneur de Paris.

—Général, dit le président, il faudra absolument que nous décidions le ministre de la guerre à garder, après l'Exposition, toutes les galeries du pourtour, cela formera un grand bâtiment carré—au milieu duquel il restera assez de place pour faire manœuvrer les troupes. Dans ces bâtiments, nous mettrons notre matériel militaire. Ce sera l'arsenal de la France.

Au moment où le cortége sort du Palais, un régiment [illegible] et prend l'avenue La Bourdonnaye, avançant parallèlement à l'escorte. Le militaire l'emporte alors sur le chef de l'Etat. Nous voyons le Maréchal se hâter un peu et régler son pas sur le rhythme des clairons et tambours—sans pour cela cesser d'écouter les éclaircissements que lui donne le commissaire général. Certaines particularités semblent l'intéresser vivement. En opérant des fouilles, on a trouvé une carrière de sable, qui a été immédiatement exploitée pour la fabrication sur place du béton nécessaire aux fondations assises etc.

La visite du Maréchal touche à son terme, car on est arrivé à l'extrémité du Champ de Mars, devant la porte de l'Ecole militaire.

Avant de prendre congé de vous, dit le président aux cent cinquante fonctionnaires spéciaux qui l'ou suivi, je tiens à vous exprimer ma satisfaction. Ce que je viens de voir confirme ce que m'a dit M. Krantz, et ce que je savais d'ailleurs. Tout marche à souhait; continuez à travailler comme vous avez travaillé jusqu'à ce jour, et tout sera prêt le 1er mai pour une ouverture brillante du grand concours international.

Après ces mots, le président salua, remonta en voiture et se retira avec sa suite. Cinq heures sonnaient à l'horloge de l'Ecole militaire.

Cette visite a produit au Champ de Mars l'effet excellent qu'elle produira à Paris, en France et à l'étranger. Le haut commerce du monde entier se dégagera au moins cet enseignement qu'il ne faut pas ajouter foi aux bruits alarmants qui ont été répandus récemment dans un but facile à concevoir. Donc, tout ralentissement de la part des exposants serait une victoire pour les ennemis de l'ordre et de la prospérité générale. Nous comptons sur le bon sens public pour ne pas donner cette satisfaction aux mauvais patriotes et aux adversaires de la grandeur et de la paix du pays.

PAUL BERNIER.

(*Figaro*)

Go to Danziger's.

FAUSSES NOUVELLES.—L'agence Havas communique la note suivante:

Le journal la *Nazione*, de Florence, dans une lettre datée de Rome le 18 mai, affirme que Mme la maréchale de Mac-Mahon aurait fait parvenir au Vatican, à cette date du 18 mai, une lettre dans laquelle elle dit que la véritable et principale cause de la chute de M. Jules Simon est la démenti infligé publiquement au Saint-Père, et que la France catholique ne pouvait tolérer dans la bouche du président du conseil des ministres.

Cette information, rédigée et propagée dans un but facile à deviner, est, de tous points, inexacte.

NOUVELLES DE ROME.—On écrit de Rome le 19 mai:

"Hier, le Pape a dû suspendre ses audiences. Depuis un mois, Pie IX se livre à une fatigue évidemment excessive pour son grand âge. On redoute dans son entourage la réaction habituelle d'une grande excitation. On a beaucoup remarqué [illegible] un discours adressé aux pèlerins [illegible] Pie IX a parlé de son départ de [illegible] d'un événement possible, ce [illegible] pas fait jusqu'ici. [illegible]

L'ACTE DU MARÉCHAL.

"L'acte du Maréchal" sauvera la République, si la République peut être sauvée —*scirent si ignoscere manes*—parce qu'il fait entrevoir une République nettoyée, expurgée, honnête.

Si la République doit succomber une troisième fois sous les coups des soi-disant républicains, au moins grâce à "l'acte du Maréchal", elle ne tombera pas du côté de la boue et du sang.

On s'inquiète de la voix [illegible] sur un toit et s'approchant [illegible] aujourd'hui qu'on entend [illegible] se passer autour de lui.

Le Maréchal n'a fait que ce que les [illegible] et les conseils de la société [illegible] faire dans dix mois, dans quinze peut-être demain.

Il faut maintenant rassurer les gens qui parlent d'émeutes, de révolution, de guerre civile, etc.

La guerre civile, nous y étions en plein depuis la chute de [illegible]

Elle finit, à la condition que cet acte de vigueur ne se dementira pas, que les lois inflexiblement appliquées [illegible] les paroles et les écrits. Je dis les lois et les lois seules; je ne parle pas des actes, il n'y en a pas d'actes.

Ceux qui [illegible] 1848—savent que la race des [illegible] lors est éteinte—Flourens était le dernier. —Il y avait alors des fanatiques qui consentaient à mourir et [illegible] —il n'y a aujourd'hui que des [illegible] veulent vivre, et bien vivre.

Flourens mort, il n'y a pas un seul

des chefs du parti qui soit de tempérament à descendre dans la rue, et [illegible] que quelques braves ouvriers ne s'y laisseront pas envoyer par eux, sans [illegible] marche devant.

La loi—la loi seule, mais la loi inflexible —suffit contre les séditieux: ne faites pas de martyrs.

Aussitôt que trois polissons se rassemblent dans un cabaret, ils disent: La France veut ceci ou cela.

Aussitôt qu'un journal a inscrit son septième abonné, il dit: La France ne veut pas cela ou ceci.

Mais que le maréchal de Mac-Mahon soit certain que les honnêtes gens, Français et étrangers, sont avec lui.

Je répète: l'acte du Maréchal sauvera la République, si la République peut être sauvée; et, si elle doit tomber, il l'empêchera de tomber du côté du sang et de la boue.—Il était temps.

Tout à vous.

ALPHONSE KARR.

(*Figaro.*)

Café de Cordova de choix grillé et moulu à 30 cts la livre au grand dépôt de T, 5 rue du Camp.

LES NOUVEAUX PRÉFETS DANS LE MIDI. —Par décret du Président de la République, en date du 19 mai 1877, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur:

M. de Raymond-Cahusac, ancien sous-préfet, a été nommé préfet du département de l'Ain, en remplacement de M. le baron d'Huart, nommé préfet de la Charente-Inférieure.

M. de la Rigaudie, sous-préfet de Lunéville, a été nommé préfet du département de l'Ardèche, en remplacement de M. Firbach, mis en disponibilité.

M. Lasserre, ancien sous-préfet, a été nommé préfet du département de l'Ariége, en remplacement de M. Faure de Tuits, nommé préfet de la Corrèze.

M. Bernard, sous-préfet de Mamers, a été nommé préfet du département de l'Aude, en remplacement de M. Cazeneuve.

M. Lorois, préfet de la Creuse, a été nommé préfet du département de l'Aveyron, en remplacement de M. Paul Fabre, mis en disponibilité.

M. Delambre, sous préfet du *Havre*, a été nommé préfet du département de la Charente, en remplacement de M. Jules Brun.

M. le baron d'Huart, préfet de l'Ain, a été nommé préfet du département de la Charente-Inférieure, en remplacement de M. Regnault.

M. le baron de Raffélis de Broves, ancien sous-préfet, a été nommé préfet du département de la Dordogne, en remplacement de M. Delpon de Vissec, nommé préfet de Seine-et-Marne.

M. de Casteras, ancien sous-préfet, a été nommé préfet du département du Gers, en remplacement de M. Assiot.

M. de Tracy, ancien préfet, a été nommé préfet du département de la Gironde, en remplacement de M. Decrais, dont la démission est acceptée.

M. le comte de Marbotin-Sauvise, ancien secrétaire général, a été nommé préfet du département des Landes, en remplacement de M. de Lajonkaire, mis en disponibilité.

M. le comte de Callac, ancien préfet a été nommé préfet du département du Lot, en remplacement de M. Porten, mis en disponibilité.

M. Pougny, préfet de la Somme, a été nommé préfet du département de Lot-et-Garonne, en remplacement de M. Félix Renaud, nommé préfet de la Somme.

M. le vicomte de Gombert, ancien préfet, a été nommé préfet du département de Tarn-et-Garonne, en remplacement de M. Herbette.

M. de Beaupoil-Beauvallon, ancien sous-préfet, a été nommé préfet du département des Hautes-Pyrénées, en remplacement de M. Lestanbière, mis en disponibilité.

M. Trancart, ancien sous-préfet, a été nommé préfet du département des Pyrénées-Orientales, en remplacement de M. Paul Dumarest.

Go to Danziger's.

LES PARIAS DE PONDICHERY.—Les parias de nos colonies indiennes viennent d'adresser aux chambres françaises une pétition dans laquelle ils demandent à jouir des mêmes droits que les brahmanes.

On sait quel mépris ces derniers ont pour les parias. "Nous traitons, disent ceux ci dans leur langue pittoresque, la lourde chaîne non de l'esclavage corporel qui serait moins pénible, mais de l'esclavage moral, étant attachés depuis le berceau jusqu'au tombeau au pilori de la réprobation publique. Nous sommes regardés comme des êtres impurs, non-seulement comme des hommes essentiellement souillés dans leur nature, mais comme doués d'un tel pouvoir contaminant que la tache produite par notre contact peut se transmettre d'une personne à l'autre indéfiniment."

A Pondichéry et dans les aldées environnantes, on compte environ 5,800 parias. Dans leur pétition, ils repoussent avec énergie ce nom de parias auquel s'est attaché un sens flétrissant et revendiquent celui de valangaimouttagars, qui signifie "défenseurs de la main droite ou des Européens;" ils supplient, notamment, qu'on admette leurs enfants au collége Calvi-Soupraïchetty, sans les séparer des petits brahmanes, ou alors qu'on fonde un collége indien spécial où ils puissent recevoir l'instruction commune.

Bon café Rio grillé et moulu à 25 cts la livre au grand dépôt de T, 5 rue du Camp.

LE MÉCANICIEN GUEIT.—Nous avons raconté avec détails, l'explosion de la chaudière de la *Revanche*.

Il nous reste à compléter le récit de ce terrible sinistre, en faisant connaître un trait d'héroïsme accompli par un des marins du navire, le second chef mécanicien Gueit.

Lorsque la chaudière eut sauté au Palais, tuant et blessant les matelots autour d'elle, tout danger n'avait pas disparu: il restait d'autres chaudières, qui pouvaient éclater comme la première.

"N'écoutant que son courage, raconte le *Figaro*, le mécanicien Gueit se précipita afin de fermer les soupapes de sûreté. Pour arriver jusqu'à ces soupapes, il fallait traverser la vapeur bouillante, il fallait braver une mort horrible. Gueit n'hésita pas, il s'élança. Hélas! il paya de sa vie son acte sublime. Les soupapes furent fermées, mais le pauvre Gueit fut réduit en bouillie."

Ne faut-il pas avoir cent fois plus de grandeur d'âme pour affronter cet obscur trépas que pour se jeter dans une mêlée où, si l'on risque de trouver une mort glorieuse, on court aussi la chance de gagner une épaulette ou la croix d'honneur?

Go to Danziger's.

LES PLONGEURS OTTOMANS—Il est question de l'envoi d'un corps de plongeurs à l'entrée de la mer d'Azoff. C'est Hobart Pacha qui a introduit dans le service ottoman un service de plongeurs comme aucune nation n'en possède.

Recueillis sur les côtes d'Albanie, dans le golfe de Salonique, dans la baie de Bétoum, mais surtout dans le golfe Persique, ces hommes sont de véritables amphibies qui peuvent et savent rester dans l'eau des journées entières. A l'aide d'un secret oriental, qu'ils ont peut-être appris de quelque vieux derviche des bords de l'Euphrate et du Gange, ces plongeurs s'enduisent le corps d'une sorte de composition à base de gomme et d'huile de lin qui, remplaçant l'appareil célèbre du capitaine Boyton, leur permet de rester dans l'eau par toutes les températures, sans même attraper......un rhume de cerveau!

Ces plongeurs sont montés sur des canots légers, ne tirant pas plus de quatre à six pouces d'eau, et si légers, qu'ils peuvent être transportés par un seul homme. Chaque bâtiment est muni de plusieurs de ces canots. Ils ont des scaphandres d'une forme et d'une construction spéciales, qui leur permettent de relever les filets, les torpilles, sans en oublier un seul, et des sondes leur indiquant la présence des torpilles à percussion, qu'ils ont bientôt fait de rendre inoffensives.

Ils travaillent ou opèrent la nuit, et quand le matin les cuirassés ou monitors turcs viennent s'embosser pour bombarder les camps russes, ainsi que les batteries, leurs officiers rient silencieusement à l'orientale, en se moquant des piéges éventés des Moscovites.

Pour n'avoir pas, dans le Danube surtout, à recommencer tous les jours un travail de Sysyphe, les ordres sont donnés à ces loups de mer d'en [illegible] aucune torpille de place, mais simplement de les rendre inutiles, et sans danger. Sur le Danube, il n'y a pas moins de deux cents plongeurs organisés en un corps spécial et tout à fait indépendant.

—La *Gazette de Strasbourg* annonce que de hauts employés du télégraphe allemand font en ce moment un voyage pour fixer les travaux qui doivent être exécutés par l'établissement d'un télégraphe souterrain entre Berlin et Strasbourg.

Le meilleur café de Rio grillé et moulu à 30 cts la livre au grand dépôt de Ed. 5 rue du Camp.

SPECTACLES, BALS, &c.

ALCAZAR FRANÇAIS,
ROSIGNOLE CHARTRES ET CONTI.

Clôture de la Saison théâtrale LE 11 JUIN 1877.

[illegible]

Société Suisse.

Pique-Nique d'Elite,
DONNÉ PAR LA

Société Suisse de la Nlle-Orléans

—AU—

JARDIN MAGNOLIA,

Le Dimanche 10 Juin 1877.

[illegible]

Comité d'Arrangements:

[illegible]

Les dames ne sont admises qu'avec leurs invitations.

Les portes seront ouvertes à 2 heures p. m. [illegible]

GRANDE FETE CHAMPETRE
—DONNÉ PAR LA—

Société d'Assistance Mutuelle de Saint-Maurice,

AU OAK GROVE PLANTATION,

trois lieues au-dessous des Abattoirs,

Dimanche, 17 juin 1877.

COMITÉ D'INVITATIONS:

[illegible]

Les portes seront ouvertes à 2 heures P. M.

Il y aura divers jeux et amusements avant les danses, qui commenceront à 5 heures précises du soir.

Prix d'entrée - - - - - 50 cts.

Aucune dame ne sera admise sans une carte d'invitation.

[illegible]

Par ordre de

A. DAXET,

Président du comité d'arrangements.

P. PUYAU, secrétaire.

GRAND PIQUE-NIQUE
—DONNÉ PAR LA—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,

AUX FAIR GROUNDS,

Le DIMANCHE, 24 JUIN 1877.

Loterie composée de huit lots:

[illegible]

La Société décernera DEUX prix aux personnes qui auront vendu le plus de billets—1er prix, 1 MEDAILLE EN OR. 2d prix, 1 MEDAILLE EN ARGENT.

Il y aura toutes espèces de jeux et amusements divers, courses, danses sur la plateforme et dans la salle.

Les porteurs de coupons de la loterie sont prévenus qu'il n'y aura que les numéros vendus qui auront droit au tirage de la loterie.

Les séances du Comité ont lieu tous les mercredis, à l'Asile, à 7 heures du soir.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER.

Le Secrétaire, L. SIMON.

C. B. A.
Huitième Fête annuelle du 4 juillet,

DONNÉE PAR LE

Clerks' Benevolent Association,

—AUX—

FAIR GROUNDS.

[illegible]

Deux corps de musiciens, de premier ordre ont été engagés.

Il y aura des danses dans les deux bâtisses.

La souscription est de .... 50 cents.

Les demandes d'invitations pour dames peuvent être remises à l'un des membres de la société. 27 mai—D, Me et Je à 4 juil.

DIVERS.

Bureau de la "Louisiana Equitable Life Insurance Company.

Une élection des directeurs de cette compagnie a eu lieu le LUNDI, 16 avril 1877. Les messieurs dont les noms suivent constituent le Bureau de direction:

A. THOMSON,	CHAS. CHAFFE,
JAMES I. DAY,	T. O. HERNDON,
J. W. STONE,	JOHN I. ADAMS,
R. T. WALSHE,	B. NEWMAN,
ALEX. MARKS,	W. H. SCHMIDT,
R. B. BRIGGS,	JOHN H. FIKE,
EL. ABRAHAM,	H. H. FAIRCHILD,
JOHN HENDERSON,	R. M. PAYNE,
HENRY J. VOSE,	R. W. OGDEN,
J. R. LEVERT,	R. A. TYLER,
JOHN N. GROVES,	P. PATTON,

A l'élection annuelle du Bureau des Directeurs tenue le LUNDI 7 mai, les officiers ci-dessous ont été élus pour l'année suivante:

SAMUEL MANNING TODD, Président,

R. W. OGDEN, Vice-Président,

ANDREW PATTON, 2d Vice-Président,

WILLIAM HENDERSON, Secrétaire,

WILLIAM HENDERSON, Secrétaire.

[illegible]

Ceci certifie que la LOUISIANA EQUITABLE LIFE INSURANCE COMPANY, de la Nouvelle-Orléans, a ce jour enregistré son rapport annuel jusqu'au 31 décembre 1876, et s'est aussi conformé à toutes les lois concernant les compagnies d'assurance sur la vie incorporées sous les lois de l'Etat.

ALLEN JUMEL, Auditeur.

BUREAU DE LA LOUISIANA EQUITABLE LIFE INSURANCE CO. Bureau annuel, assemblée, mai 7 1877.

Extrait du Procès-verbal.

[illegible]

WILLIAM HENDERSON, Secrétaire.

J. VERGNOLE,
46............Rue Decatur............46

—IMPORTATEUR DE—

VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

[illegible]

BITTER DES ARABES
[illegible]

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,

[illegible]

QUEYROUZE & BOIS,
[illegible]

Eugène Florio
Rue de Chartres,

Nouvelle-Orléans.

[illegible]

LES PIANOS PLEYEL,
QUI NE SONT PAS SURPASSES, NE SE VENDENT QU'AU GRUNEWALD HALL.

[illegible]

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

[illegible]

J. MANDIN & Cie.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

57 rue Decatur [illegible] Nouvelle-Orléans

GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT

Un vin depuis longtemps [illegible]

LIQUEUR, "L'Ermite de Bordeaux."

GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT.
SEUL AGENT AUX ETATS-UNIS,

35 rue Bienville [illegible] Nlle-Orléans.

FINE COGNAC, WINES, OLIVE OIL.

SEIGNOURET FRÈRES — TRADE F.S MARK — BORDEAUX

COGNAC — HUILE — VINS CHAMPAGNE — D'OLIVE VIERGE

[illegible]

BERGIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.

[illegible]

ECONOMISEZ $20.
ECONOMISEZ Par ces temps si durs.

La Célèbre Machine A COUDRE DE

WILSON
A REÇU LA

MEDAILLE
Du Grand Prix ET LE

DIPLOME

A l'Exposition du Centenaire 1876

COMME LA MEILLEURE MACHINE à COUDRE
POUR FAMILLES.

[illegible]

La Machine à Coudre de Wilson, si justement renommée,

[illegible]

Chaque mouvement du pied fait faire à la machine six points.

Trois Machines Wilson feront autant de travail en un jour que QUATRE AUTRES MACHINES.

[illegible]

Elle n'est jamais hors d'état et les ajustements sont parfaits.

[illegible]

DEMANDEZ LES CATALOGUES ILLUSTRÉS.

[illegible]

WILSON SEWING MACHINE CO.,

No 189 rue du Canal, Nlle-Orléans, LOUISIANE.

L'UILE DE FOIE DE MORUE BRUNE
FAURE & MAILHO,
BORDEAUX.

[illegible]

JOSEPH BAYLE,
Successeur de H. CLOSTERMANN & BAYLE,

IMPORTATEUR de MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES!

49, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & CONTI.

[illegible]

Hibernia Insurance Company,
Bureau, No 37 rue du Camp.

JOHN HENDERSON, Président.

P. IRWIN, Vice-Président.

THOS. F. BRAGG, Secrétaire.

Primes	$128,0[illegible]
Pertes payées	73,[illegible]
Profits nets	60,[illegible]

A une élection tenue Lundi, 7 courant, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés Directeurs de cette Compagnie pour l'année courante:

Patrick Irwin,	John Henderson,
[illegible]	John G. Eyre,
Thos. Gilmore,	W. J. Castell,
John T. Gibbons,	[illegible]
William Hart,	[illegible]
David Jackson,	John H. Hanna,
	F. J. Gasquet.

[illegible]

Nlle-Orléans, 14 mai 1877.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
[illegible]

SOMNAMBULE.
[illegible]

INSTITUTIONS.
[illegible]

INSTITUTION D'AGUES.
[illegible]

Institution du Mlle D[illegible]
[illegible]

ASSURANCE MARITIME.
Orient Mutual Insurance Co.

New-York.

[illegible]

TROISIÈME TIRAGE TRIMESTRIEL.

POUR UNE PIASTRE

100,000 billets à $1 chacun.

$100,000

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

TIRAGE DE NUMEROS SIMPLES.

GROS LOT: $20,000,

CLASSE G.

Le tirage sera fait à la Nouvelle-Orléans,

—LE—

MARDI, 3 JUILLET 1877,

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

VOYEZ LE PLAN!

[illegible]

1697 LOTS GAGNANTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$62,650!

[illegible]

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MAISON DU

Mardi, 3 Juillet 1877,

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Billet entier $1.

[illegible]

3 JUILLET 1877.

TOUS LES LOTS Payés sur Présentation.

[illegible]

M. A. DAUPHIN, Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

PAR C. E. GIRARDEY.

VENTE JUDICIAIRE.

[illegible]

VENTES PAR LE MARSHALL.
[illegible]

J. R. G. PITKIN, Marshal spécial.

[illegible]

IN RE.—AUGUSTE LEICHER, individuellement et comme associé survivant de la société HEBERT & LEICHER. Cour de District des Etats-Unis.—Affaire de faillite—No 1381.

[illegible]

LEON LAMBERT, Adjudicataire.

OFFICIEL.

$ 500 de Récompense.
DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF.

[illegible]

FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

WILL. A. STRONG, Secrétaire d'Etat.

L'Union Française.
[illegible]

EDGAR LARUE, Président.

[illegible]

Brasserie à Vapeur.
[illegible]

BOIS CHARPENTE
AU MOULIN "OSAR."

[illegible]

NICHOLAS CORNELL.

CONSULAT DE FRANCE
A LA NOUVELLE-ORLÉANS,

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR

SANS LIMITE.

[illegible]

VENTES PAR LE MARSHALL.
[illegible]

PAR D. E. MORPHY & SON

VENTE A CREDIT.

[illegible]

Etat de situation Annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans,
Jusqu'au 31 décembre 1876.

ETABLIE EN 1805.

[illegible]

ACTIF DE LA COMPAGNIE ESTIMÉ AU PRIX COMPTANT DU MARCHÉ.

[illegible]

W. A. BELL,

H. GALLY,

R. MERILH,

A. SCHREIBER.

[illegible]

JOHN L. LARROCHE,

[illegible]

J. W. HINCKS, Secrétaire.

[illegible]

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. MARKS, LEVY & CO.

PAR A. MARKS, LEVY & CO., Successeurs de Hoffman, Marks Co.

Vente pour cause de départ.

Le Stock entier du grand établissement de tailleur de M. J. De Corte, No 58 de la rue St. Charles.

[illegible]

PAR STERN & CO.

500 caisses bottes, souliers et brodequins.

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY

[illegible]

Crédit de quatre ans.

Dans le Deuxième District.

[illegible]

PREMIER DISTRICT.

[illegible]

DEUXIEME DISTRICT.

[illegible]

QUATRIEME DISTRICT.

[illegible]

SIXIEME DISTRICT.

[illegible]